



© Photendance

MURET LHERM / 31

BÂTIMENT

ASCENDANCE

Construction et gestion locative

Montant de l'opération : **2.7 M€ TDC**

Démarrage des travaux : **avril 2022**

Livraison : **janvier 2023**

Mode d'intervention : **ARAC promoteur de la construction**

Sas Patrimoniaire pour la gestion locative

Maîtrise d'œuvre : **Mégias Architecture EGE**

ENJEUX

Créée en 2018 par 4 anciens ingénieurs d'Airbus, Ascendance Flight Technologies est une start-up qui a pour objet de développer un avion, appareil hybride fuel-électrique, à décollage et atterrissage verticale. L'appareil est dimensionné pour accueillir 4 à 5 personnes.

Initialement basée en Région parisienne, la société a recherché un bâtiment sur un site aéroportuaire en vue de produire et tester un prototype à l'échelle 1.

Suite à un appel d'offre et compte-tenu d'une forte présence de la filière aéronautique et d'un bassin d'emploi qualifié, le choix s'est porté sur la Région Occitanie et l'aérodrome de Muret-Lherm.

Le projet est soutenu par la Région Occitanie, la commune de Muret, la Communauté d'Agglomération du Murétain.



PROJET

Construction d'un bâtiment d'une **surface plancher de 1 100 m²** comprenant :

1 660 m² d'ateliers

1 440 m² de bureaux

À NOTER

A sa création, en 2018, la société comptait 11 salariés pour atteindre 40 personnes en 2022.

Une ouverture de 50 postes supplémentaires est prévue

L'aéronef, à une autonomie de 400 km et la vitesse maximale de 200 km/h qui, une fois en service, possède deux gains non négligeables : à la fois une réduction du bruit et moins d'émissions de CO2.

Son développement participe à la décarbonisation de l'aviation.

Pour son implantation en Occitanie, la société a été accompagnée par l'Agence Ad'Occ.